



# Évaluation à mi-parcours du programme Leader 2007-2013 du Pays de Brocéliande

Synthèse des constats et préconisations

## PARTIE 1 : LE FONCTIONNEMENT DU GAL

---

	<b>Constat</b>	<b>Préconisations</b>	<b>Propositions lors du comité de programmation</b>
<b>Le comité de programmation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de complémentarité et de communication entre les titulaires et les suppléants</li> <li>• Certains membres ne participent plus du tout au comité. D'autres suppléants viennent systématiquement, de même que leur titulaire et n'ont en ce sens pas le droit de vote</li> <li>• Les membres semblent ne pas s'être approprié totalement le programme Leader (connaissance des critères faible, des points d'incompréhension...)</li> <li>• Un suivi de projet quasiment inexistant : les membres aimeraient savoir ce que deviennent les projets qu'ils adoptent et ceux qui sont refoulés avant même de passer en comité technique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redistribuer les fiches des binômes avec les contacts de chacun pour une meilleure participation des membres.</li> <li>• Il serait nécessaire de renouveler la composition du comité de programmation en prenant en compte le degré de participation de ses membres, et en intégrant les suppléants très actifs comme titulaires.</li> <li>• Élaborer grille de critères rappelant la stratégie locale, ce qu'est l'esprit Leader... afin de faciliter le vote. Solution déjà expérimentée par un autre GAL</li> <li>• Faut-il intégrer un moment dans le comité de programmation consacré au suivi de projet ?</li> </ul>	<p>Mobiliser les commissions pour impliquer davantage les membres.</p>

<p><b>Le comité technique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de suivi du projet : ce qu'il devient après le vote en comité</li> <li>• Le comité technique présente un gros dysfonctionnement, dû à sa composition (les membres ne se sentent pas à l'aise pour voter car ils se sentent à la fois juge et partie. Les débats sont donc faussés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre les comptes rendus du comité de programmation à l'ensemble des membres.</li> <li>• Il est proposé aux membres de réfléchir à une modification de la composition du comité technique (CT) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faut-il remplacer les directeurs des Communautés de communes par des techniciens de chaque EPCI ?</li> <li>• Faut-il supprimer le CT et créer un pré comité de programmation, dès la phase d'instruction des projets ?</li> <li>• Faut-il maintenir l'actuel CT, en y intégrant des membres du CP pour mieux transmettre l'information ?</li> <li>• La liste n'est pas exhaustive...</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les membres émettent le souhait d'un comité plus restreint (12 membres actuellement)</p> <p>Il serait souhaitable d'intégrer des techniciens neutres par thématiques (fiche-action), pas nécessairement rattachés aux Communautés de communes.</p>
-----------------------------------	---	--	---

<p><b>L'animation du programme</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communication large, mais peu efficace (trop axée sur le rythme de programmation que sur les réussites du programme ; emploi d'un vocabulaire inadapté à un public novice).</li> <li>• Une veille des projets potentiellement éligibles irrégulière (consistant à contacter les nouveaux acteurs du territoire, à rappeler le contenu de la stratégie...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à communiquer par voie de presse, mais en insistant sur les réussites du programme, notamment en faisant parler les porteurs de projet et les membres du GAL</li> <li>• Alimenter régulièrement le nouveau site internet</li> <li>• Veiller à employer un vocabulaire adapté aux interlocuteurs que l'on cible</li> <li>• Faire des membres du GAL de véritables ambassadeurs du programme</li> <li>• Faire appel à la commission n°1 du comité de programmation afin de réfléchir collectivement sur les moyens à mettre en place pour une meilleure communication.</li> <li>• Réitérer, et de manière régulière, une veille des projets potentiellement éligibles.</li> </ul>	<p>Mobiliser la commission communication.</p> <p>Développer une communication plus orientée vers les associations, qui peinent à présenter des projets.</p>
--	---	--	---

## PARTIE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE, UNE ANALYSE QUANTITATIVE DU PROGRAMME LEADER AU PAYS DE BROCELIANDE

---

	<b>Constat</b>	<b>Préconisations</b>	<b>Propositions lors du comité de programmation</b>
<b>Avancement de la programmation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des disparités dans l'utilisation des fiches dispositifs               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Le plafond de la fiche 323 (E) risque d'être prochainement atteint avec le projet de la maison de Brocéliande</li> <li>⇒ De manière globale, les fiches liées au tourisme atteignent leur plafond.</li> <li>⇒ La fiche dispositif 311 « Créer des points de vente directe et étudier des projets durables d'accueil à la ferme » n'a pas été du tout utilisée et risque de ne pas l'être en raison de la création de la plateforme de distribution de produits locaux.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rééquilibrer les fiches davantage en cohérence avec la nature des demandes.</li> </ul>	<p>Il est nécessaire de conserver la fiche 311.</p> <p>La réaffectation des fonds semble nécessaire.</p>
<b>Nature des dépenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De plus en plus les demandes de fonds Leader servent à financer des frais salariaux (ils représentent 30% des dépenses totales hors dépenses d'animation et de gestion)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faut-il limiter le montant des frais salariaux à hauteur de 20% maximum du coût total du projet, comme cela avait été évoqué au moment de la candidature ?</li> </ul>	<p>Il est préférable de ne pas créer de règles mais d'étudier les dossiers au cas par cas.</p>

### **PARTIE 3 : PREMIERS IMPACTS DES PROJETS PROGRAMMES ET DIFFICULTES RENCONTREES A MI-PARCOURS**

	<b>Constat</b>	<b>Préconisations</b>	<b>Propositions lors du comité de programmation</b>
<b>Les difficultés de la mise en œuvre du programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une question qui fait débat : faut-il programmer des projets à vocation marchande ?</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des objectifs trop ambitieux. Les indicateurs de suivi présents dans la convention ne sont pas réalisables (ex : atteindre 150 projets programmés à la fin du programme)</li> <li>• Des associations qui peinent à présenter des projets (surtout les petites associations du territoire)</li> <li>• Des porteurs de projet attendus, mais qui tardent à se faire connaître (ceux qui ont répondu à l'appel à projet et qui n'ont donné suite)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler à nouveau ces indicateurs davantage en cohérence avec l'avancement de la programmation afin d'anticiper l'évaluation finale. Ne pas se focaliser sur des objectifs purement quantitatifs mais insister davantage sur l'aspect qualitatif.</li> <li>• La règle des 20% d'autofinancement pour les porteurs de projet est modifiable. Faut-il revenir sur cette règle ?</li> </ul>	<p>Les membres s'interrogent sur le fait de revoir les conditions financières pour les associations (la règle des 20% d'autofinancement), mais est-ce vraiment la solution ?</p>

	<b>Constat</b>	<b>Préconisations</b>	<b>Propositions lors du comité de programmation</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un isolement du GAL à l'égard des différentes instances du Pays</li> <li>• Une perception négative du programme liée à des déficits d'information et de communication, qui laisse paraître que la stratégie n'est pas adaptée aux besoins du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des moments de rencontre et/ou d'échanges annuels avec les principaux acteurs du territoire n'étant pas membres du GAL (les acteurs rencontrés se disent prêts à engager cette démarche)</li> <li>• Le manque de communication et de transmission d'information est à la source de cette impression de décalage du programme Leader avec le territoire.</li> </ul>	